

**MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS**  
**AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES**  
**NIF : 000 316096348264**

**AVIS DE LA CONSULTATION N°14/DG/DSRMA/ANF/2023**

En application des dispositions des articles 07 et 08 de la procédure de passation des marchés et commandes du 02 juin 2019, l'Agence Nationale des Fréquences lance une consultation ayant pour objet :

**« L'Acquisition, installation et mise en service d'équipements énergétiques en six (06) lots »**

- Lot N°01 : Acquisition, installation et mise en service de vingt-quatre (24) batteries d'accumulation de 2V.
- Lot N°02 : Acquisition, installation et mise en service de quatre (04) batteries d'accumulation de 12V au niveau du Centre Radio Maritime de Canastel (W. Oran).
- Lot N°03 : Acquisition, installation et mise en service de cinq (05) redresseurs sans batteries de 24VDC/50A.
- Lot N°04 : Acquisition, installation et mise en service d'un (01) redresseur sans batteries de 24VDC/200A au niveau de l'Etablissement maritime de Bordj El Kiffan.
- Lot N°05 : Acquisition, installation et mise en service d'un (01) stabilisateur de 150 KVA/380VAC au niveau du Centre Radio Maritime de Ben M'Hidi. (W. El-Tarf).
- Lot N°06 : Acquisition, installation et mise en service d'un (01) onduleur on-line de 5 KVA au niveau de l'Etablissement maritime de Bordj El Kiffan.

**Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.**

Cette consultation s'adresse aux entreprises spécialisées dans le domaine énergétique, qui doivent satisfaire les conditions suivantes :

- 1- Ayant au minimum deux (02) ans d'expérience dans le domaine de l'installation et de la mise en service des équipements énergétiques ;
- 2- Ayant au minimum réalisé deux (02) projets similaires au projet de cahier des charges dans le domaine de l'installation et de la mise en service des équipements énergétiques ;
- 3- Engageant à assurer un service après-vente, dispose de pièces de rechange (pour les lots N°03, N°04, N°05 et N°06) et un support technique au niveau local, pour une durée minimum de deux (02) ans à partir de la date de la réception définitive.

Le cahier des charges est à retirer, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sis au 04, boulevard Krim Belkacem Alger, par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, contre la présentation d'un récépissé de versement de la somme non remboursable de deux mille dinars (2.000DA), à virer au compte courant postal ccp n° 0007882929, clé 19, ouvert au nom de l'Agence Nationale des Fréquences.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément aux dispositions de l'article 21 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financier », selon le cas.

Les trois enveloppes sont insérées dans une enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

**CONSULTATION N°14/DG/DSRMA/ANF/2023**

**« L'Acquisition, installation et mise en service d'équipements énergétiques en six (06) lots »**

Les offres doivent être déposées, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sis à 04, Bd Krim Belkacem, les sept merveilles, Alger.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt-cinq (25) jours-à compter de la première parution de l'avis de consultation dans les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h à 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà de la date et heure limite du dépôt des offres.

La validité des offres est fixée à trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

